



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concours externe BAC + 3 du CAPES

Cafep-Capes

Section Langues des signes française

- 1) Exemple de sujet pour la seconde épreuve d'admissibilité
- 2) Extrait de l'arrêté du 17 avril 2025

Les épreuves des concours externes du Capes et du Cafep-Capes BAC +3 sont déterminées dans [l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré](#), publié au Journal Officiel du 19 avril 2025, qui fixe les modalités d'organisation du concours et décrit le schéma des épreuves.

CAPES BAC + 3
Sujet 0 / Seconde épreuve d'admissibilité

PREMIERE PARTIE :

Vous traduisez le THEME et la VERSION.

1 - THEME

Nous montons des escaliers, dans la tour du village. Nous entrons dans une grande pièce. Mon père discute avec deux entendants. Deux adultes qui ne portent pas d'appareils, donc, pour moi, qui ne sont pas sourds. Je n'identifie les sourds, à l'époque, qu'à leurs appareils.

Or, l'un est sourd, l'autre pas. L'un s'appelle Alfredo Corrado, l'autre s'appelle Bill Moody, c'est un entendant interprète de la langue des signes.

Je vois Alfredo et Bill faire des signes entre eux, je vois que mon père comprend Bill, puisque Bill parle. Mais ces signes ne veulent rien dire pour moi, ils sont étonnants, rapides, compliqués. Le code simpliste que j'ai inventé avec ma mère est à base de mimes et de quelques mots oralisés. C'est la première fois que je vois ça. Je regarde ces deux hommes bouche bée. Des mains, des doigts qui bougent, le corps aussi, et l'expression des visages. C'est beau, c'est fascinant.

Qui est sourd ? Qui est entendant ? Mystère. Puis je me dis : « Tiens, c'est un entendant qui discute avec les mains »

Alfredo Corrado est un bel homme, grand, le style italien, les cheveux très noirs, un corps fin. Le visage est un peu sévère, il porte une moustache. [...]

Alfredo vient devant moi et me dit :

« Je suis sourd, comme toi, et je signe. C'est ma langue. »

Je mime :

« Pourquoi tu n'as pas d'appareil sur les oreilles ? »

Il sourit, il est clair, pour lui, qu'un sourd n'a pas besoin d'appareil. Alors que cet appareil représente pour moi un repère visible.

Alfredo est donc sourd, sans appareil, et, de plus, il est adulte. Je crois que j'ai mis un peu de temps à comprendre cette triple étrangeté.

Par contre, ce que j'ai compris immédiatement, c'est que je n'étais pas seule au monde. [...] j'ai découvert que j'avais un avenir possible [...].

Emmanuelle Laborit, *Le cri de la mouette*, Ed. Robert Laffont, 1994, pp 52-53.

2 - VERSION

Christophe Klok « Jacky », *Trophée pour la soirée des lumières* (document en LS-vidéo), diffusion de Pixel-G / Sébastien Lamigou-Gratiaa, octobre 2022.

Lien : <https://vimeo.com/940936910/d276f18f9f>

Durée : 1 minute 49 secondes

SECONDE PARTIE :

Analyse d'un fait de langue portant sur la version

Vous relèverez, analyserez et questionnerez l'utilisation des paramètres manuels et non manuels pour nommer différents publics dans l'extrait d'une durée de 10 secondes, situé de 0 minute 17 secondes à 0 minute 27 secondes de la version.

CAPES BAC + 3

Réglementation de la seconde épreuve d'admissibilité

Extrait de l'annexe de l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, publié au Journal Officiel du 19 avril 2025

A. - Epreuves d'admissibilité

2° Seconde épreuve d'admissibilité.

L'épreuve comporte deux parties. La première partie de l'épreuve est constituée d'un exercice de traduction (thème et version) et/ou de transposition. La seconde partie porte sur une analyse de faits de langue en français écrit à rédiger en français.

L'épreuve se fonde sur un dossier documentaire composé de documents de nature variée en langue de signes français mais aussi en français écrit.

Elle vise à apprécier la maîtrise des deux systèmes linguistiques et le passage de l'un à l'autre.

Durée : quatre heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie compte pour 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.